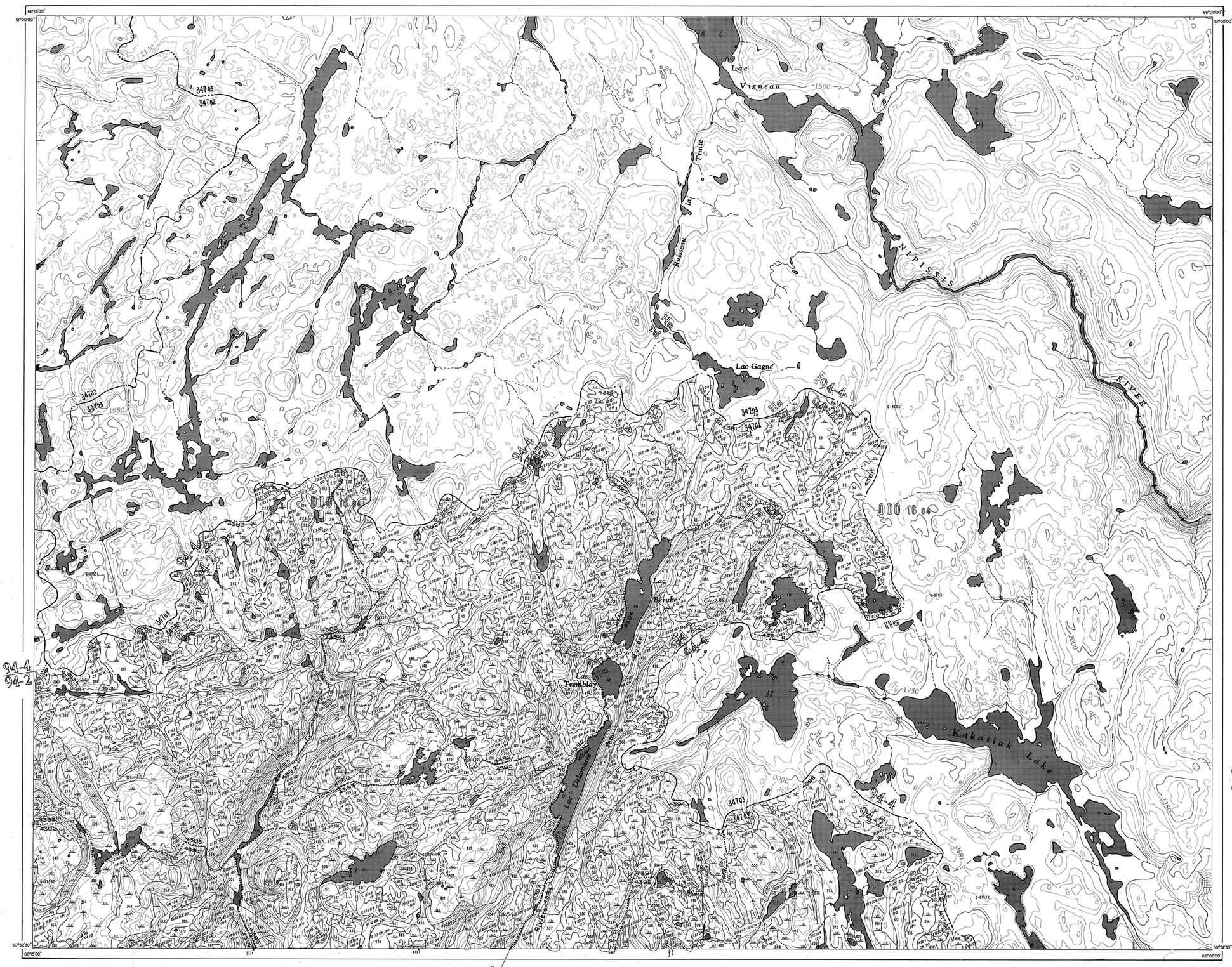

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

	Système	Type
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		
Résineux	R	
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	
— — à pin blanc	R (PB)	
— — à pin gris	R (PG)	
— — à thuya (cèdre)	R (C)	
— — à peuplier	R (PE)	
— — à mélèze	R (MA)	
— — (plantation)	R P	
Pessière	E	
— — (épinette noire et/ou l'épin.rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)	
— — à mélèze	E (MA)	
— — à sapin	E (SB)	
— — à peuplier	E (PE)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)	
— — à pin rouge	E (PR)	
— — à pin gris	E (PG)	
— — à épinette noire et/ou épinette	E (E)	
— — (plantation d'épinette blanche)	E (EB)	
— — (plantation d'épinette rouge)	E (ER)	
— — (plantation d'épinette noire)	E (EN)	
— — (plantation d'épinette rouge)	E (ER)	
Sapinière	S	
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)	
— — à mélèze	S (MA)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)	
— — à pin rouge	S (PR)	
— — à pin gris	S (PG)	
— — à peuplier	S (PE)	
— — à mélèze	S (MA)	
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)	
Pinède blanche	PB	
— — — avec pin rouge	PB (PR)	
— — — avec épinette noire et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	PB (PE)	
— — — avec thuya (cèdre)	PB (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)	
— — — avec mélèze	PB (MA)	
— — — avec pin gris	PB (PG)	
— — — avec peuplier	PB (PE)	
— — — avec sapin	PB (S)	
— — — (plantation)	PB P	
Pinède à pin rouge	PR	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)	
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)	
— — — avec mélèze	PR (MA)	
— — — avec pin blanc	PR (PB)	
— — — avec peuplier	PR (PE)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)	
— — — (plantation)	PR P	
Pinède à pin gris	PG	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG (PG)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)	
— — — avec mélèze	PG (MA)	
— — — avec pin rouge	PG (PR)	
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)	
— — — avec peuplier	PG (PE)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)	
— — — (plantation)	PG P	
Cédrière	C	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — à mélèze	C (MA)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)	
— — à pin rouge	C (PR)	
— — à pin gris	C (PG)	
— — à peuplier	C (PE)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — (plantation)	C P	
— — Plantation de thuya	THUJ	
Pruchière	Pu	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)	
— — à épinette noire	Pu (E)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)	
— — à mélèze	Pu (MA)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)	
— — à pin rouge	Pu (PR)	
— — à pin gris	Pu (PG)	
— — à peuplier	Pu (PE)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)	
— — (plantation)	PRU P	
MÉLÈZE	MA	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	MA (MA)	
— — à thuya (cèdre)	MA (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	MA (E)	
— — à pin blanc et/ou rouge	MA (PB)	
— — à pin rouge	MA (PR)	
— — à pin gris	MA (PG)	
— — à pruche	MA (Pu)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	MA (S)	
— — (plantation de mélèze européen)	MAE P	
— — (plantation de mélèze japonais)	MAJ P	
— — (plantation de mélèze laricin)	MAL P	

	Système	Type
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes	BJ (BJ)	BJ (BJ)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peupleraies avec sapin	Pe S	Pe S (E)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (E)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (E)
— — — avec pin gris	Pe PG	Pe PG (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (E)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (E)
Épinettes rouge résineuse	EroR	EroR (E)
Épinettes résineuse	Er R	Er R (E)
Mélanges à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)
— — sur station humide	M Fh	MFh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— — d'essences intolérantes	Fi	
— — d'essences tolérantes	Ft	
— — sur station humide	Fh	
Peupleraies	Pe	
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb	
— — à bouleaux jaunes	Bj	
Peupliers	Pe	
Érablières rouge	Er	
Érablières	E	
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E-Bb	
— — à bouleaux jaunes	E-Bj	
— — à peupliers	E-Pe	
— — à feuillus d'essences intolérantes	E-Fi	
— — à feuillus d'essences tolérantes	E-Ft	
Plantations de feuillus	PLF	
— — de bouleaux jaunes	PLFBJ	
— — de peuplier	PLFPE	
— — de peuplier hybride	PLFPH	
— — de frêne d'amérique	PLFAF	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, végétation, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en bande	CPB
Coupe partielle par bande	CPL
Coupe partielle plus épidémie légère	CPV
Chablis partiel	Chp
Épidémie légère	Ep
Brûlis partiel	Brp
	ThOp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivante: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	O1
Brûlis	O2
Chablis total	O3
Épidémie sévère	O4
Friche	O5
Plantation	O6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (vieux)	0-20 ans	70-30 (vieux)	20-70 (vieux)
30 "	21-40 "	80-30 "	30-80 "
40 "	41-60 "	90-30 "	30-90 "
50 "	61-80 "	100-50 "	50-100 "
60 "	81-100 "	110-50 "	50-110 "
80	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Pruche à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux inéquienne: Pruche à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges certaines de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	4m	6m	7m	9m	
	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 40 %	m
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S13 C3 c3 50m C5 — station; utilisation; classe de pente; classe de perte; classe d'âge; perturbation; classe de hauteur; classe de densité; sous-groupe d'essences; groupement d'essences

R C5 c60 101 — classe de pente; classe d'âge; année de l'origine; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE PROCON, THÉRIAULT, LYÉE
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 94-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 4
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement — 000 16 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 34703*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4393 *
Région écologique — 11a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-2	22-0-1	22-0-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-1-15	22-1-16	22-1-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-1-10	22-1-9	22-1-12	

22 J/16 N.E.